

MÉMOIRES

de la

Société pour l'Histoire du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands

45^e Fascicule (1988)

ETUDES D'HISTOIRE DU DROIT MEDIEVAL
EN SOUVENIR DE JOSETTE METMAN

ED

EDITIONS UNIVERSITAIRES DE DIJON

Au siège de la Société
FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE
DE DIJON

4 boulevard Gabriel
DIJON

ALBERTUS TEUTONICUS
COPISTE DE CHARTES ET DE LIVRES A CLUNY

Mittite et uos nobis si placet maius uolumen epistolarum sancti patris Augustini, quod in ipso pene initio continet epistolas eiusdem ad sanctum Iheronimum et sancti Ieronimi ad ipsum. Nam magnam partem nostrorum in quadam obaedia casu comedit ursus.

(*The Letters of Peter the Venerable*, éd. par G. CONSTABLE, I, Cambridge (Massachusetts) 1967, nr. 24, p. 47).

La destruction d'un volume de lettres de Saint Augustin par un ours (1) est peu de chose en regard de l'œuvre produite à la fin du XI^{ème} et au début du XII^{ème} siècle à l'abbaye de Cluny.

Si l'on peut assez bien reconstituer les causes et le déroulement de la destruction de l'immense église abbatiale dont la construction avait été entreprise il y a 900 ans (2), on ne sait plus comment ont été perdus les manuscrits élaborés ou conservés à Cluny (3). En particulier, on peut

Au cours de cet article, on s'est servi des sigles suivants :

BB : *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, éd. par A. BERNARD et A. BRUEL (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, 1^{ère} série) I - VI, Paris 1876-1903. On citera les actes de la manière suivante : BB avec numéro du volume ou avec numéro d'ordre de la publication. Les chartes qui ne sont données que sous la forme d'un court résumé sont signalées par un 'N' derrière le numéro d'ordre.

BC : *Bibliotheca Cluniacensis*, éd. par M. MARRIER et A. DUCHESNE, Paris 1614, réimpr. Mâcon 1915.

Marcigny : *Le cartulaire de Marcigny-sur-Loire (1045-1114)*, éd. par J. RICHARD (Analecta burgundica) Dijon 1957.

1. Cette curieuse anecdote est racontée par Pierre le Vénéral dans une lettre écrite vraisemblablement en 1136, cf. *The Letters of Peter the Venerable*, éd. par G. CONSTABLE, II, Cambridge (Massachusetts) 1967, p. 112.

2. K.J. CONANT, *Cluny. Les églises et la maison du chef d'ordre* (Publications of the Medieval Academy of America 77) Mâcon 1968, p. 11s. ; B. MARGUERY-MELIN, *La destruction de l'abbaye de Cluny (1789-1823)*, Cluny 1985.

3. La bibliothèque de Cluny fut déjà pillée par les huguenots en 1562 et 1572, E. MARTENE-U. DURAND, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, 2 vol., Paris 1717-1724, réimpr. Farnborough 1969, I/1, p. 227. En 1682, Mabillon estima le nombre des livres sauvés à environ une centaine, J. MABILLON, *Itinerarium Burgundicum anni MDCLXXXII* (J. MABILLON-Th. RUINART, *Ouvrages*

déplorer la perte de la grande Bible, peut-être un des chefs-d'œuvre du fameux scriptorium de Cluny, un *volumen bibliae mirificum, magnum et preciosum, fabriqué praecepto et impensis domni Pontii venerandi Abbatis* (1), qui a malheureusement disparu.

C'est le *Chronicon Cluniacense* (2) qui nous éclaire sur la fabrication de cette bible ; en particulier nous savons les noms de trois personnes qui y ont participé, référence très rare à cette époque, parce que nous n'avons aucune information sur l'activité des copistes en *ingressu librariae Cluniacensis* à l'époque des abbés Hugues (1049-1109) et Ponce (1109-1122) (3). La notice du *Chronicon* dit qu'un *frater Cluniacensis, antea vero Treuerensis, Albertus nomine*, aurait écrit cette œuvre à l'aide de *Petrus armarius* et du *frater Opizo* (4). Dans le *Chronicon*, on trouve également un *eulogium* détaillé de la vie d'Albertus. C'est ce copiste remarquable, Albertus, qui fera l'objet de notre étude.

3. (suite) *posthumes*, éd. par V. THULLER, II, Paris 1724, réimpr. Farnborough 1967, p. 1-42) p. 22. Après la révolution française, il ne subsista qu'une petite partie des livres venant de Cluny et ils furent destinés à la Bibliothèque Nationale, L. DELISLE, *Inventaire des manuscrits de la B.N., Fonds de Cluni*, Paris 1884, p. XIII-XVIII. Si l'on considère le nombre de 570 *volumina* donné dans le catalogue de la bibliothèque de Cluny (DELISLE, *ibid.*, p. 337-373), et qui fut vraisemblablement rédigé dans les années 1158 à 1161, on peut mesurer l'ampleur de la perte de manuscrits médiévaux, E. JEAUNEAU, *La bibliothèque de Cluny et les œuvres de l'Erigène* (Pierre Abélard et Pierre le Vénéral. Les courants philosophiques, littéraires et artistiques en occident au milieu du XII^{ème} siècle, Abbaye de Cluny du 2 au 9 juillet 1972, publ. par R. LOUIS, J. JOLIVET et J. CHATILLON [Actes et mémoires des colloques internationaux du C.N.R.S. 546] Paris 1975, p. 703-726) p. 704s., p. 711-714.

En ce qui concerne les autres listes de livres en provenance de Cluny, cf. A.-M. GENEVOIS, J.-F. GENEST, A. CHALANDON, *Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France. Relevé des inventaires du VIII^{ème} au XVIII^{ème} siècle*, Paris 1987, p. 55 (n° 446-454). On a essayé d'identifier les manuscrits conservés avec les *volumina* du catalogue médiéval; cf. la concordance établie entre les numéros du catalogue et les cotes actuelles de la B.N. par L. Delisle : J. VEZIN, *Une importante contribution à l'étude du « scriptorium » de Cluny à la limite des XI^{ème} et XII^{ème} siècles* (Scriptorium 21, 1967, p. 312-320) p. 314 n. 1. On trouve d'autres identifications dans les travaux de D. DE BRUYNE, *Membra disiecta* (Revue bénédictine 37, 1925, p. 166-178), J. VEZIN, *ibid.*, p. 314s., P. GASNAULT, *Dom Anselme Le Michel et les manuscrits de l'abbaye de Cluny* (BECh 131, 1973, p. 209-219), B. MUNK OLSEN, *L'étude des auteurs classiques latins aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles*, III/1 : *Les classiques dans les bibliothèques médiévales*, Paris 1987, p. 76-79. En 1980, on a encore acquis un manuscrit à la B.N. (Ms. Nouv. Acq. lat. 2664), M.C. GARAND, « *Giraldus levita*, copiste de chartes et de livres à Cluny sous l'abbatit de Saint Odilon (Calames et Cahiers. Mélanges de codicologie et de paléographie offerts à L. Gilissen, publ. par J. LEMAIRE et E. VAN BALBERGHE, Bruxelles 1985, p. 41-48) p. 42.

1. BC col. 1645. Les livres liturgiques étant utilisés pendant la liturgie quotidienne ne se trouvaient pas à la bibliothèque ; ils ne sont pas nommés dans le catalogue du XII^{ème} siècle, VEZIN (cf. *supra*) p. 316s.

2. Le *Chronicon* fut rédigé par ordre de l'abbé Jacques d'Amboise (1481/5 à 1510) par le grandprieur François de Rivo (BC col. 1627).

3. Pour cette époque, le *Chronicon* ne cite qu'un Durannus, qui *plurimum etiam laboravit scribendo libros ad officium Ecclesiae pertinentes*, BC col. 1645. Pour ce qui est des manuscrits produits au scriptorium de Cluny au temps de l'abbé Hugues, on ne connaît qu'un copiste : *Bernardus monachus Sancti Petri Cluniacensis*, Paris, B.N., Ms. lat. 5071 ; cf. Ch. SAMARAN et R. MARICHAL (Ed.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, II, Paris 1962, p. 257.

4. BC col. 1645.

Ce sont surtout les historiens de l'art, à la recherche des différentes influences stylistiques décelées par les œuvres d'art du début du XII^{ème} siècle provenant de Cluny, qui ont insisté sur le fait qu'Albertus venait de Trèves : ce serait la preuve de l'origine « étrangère » d'un artiste qui aurait enrichi l'enluminure clunisienne d'éléments de style ottoniens (1). En outre on pourrait dater (approximativement) les manuscrits en question (2). Enfin, le fait que trois artistes avaient travaillé simultanément à la même œuvre permettait de souligner le caractère international du scriptorium de Cluny à l'époque de la construction de l'église abbatiale 'Cluny III' : pour ce qui est d'Opizo, on pourrait penser qu'il s'agissait d'un artiste venu d'Italie, c'est-à-dire d'un milieu imprégné d'italo-byzantinisme, tandis qu'avec Petrus on avait affaire à un artiste d'origine bourguignonne (3).

La méthodologie inaugurée par M.C. Garand nous permet d'accroître notre savoir sur les membres du scriptorium (4) ; en effet, en comparant l'écriture de chartes originales, souscrites et datées par les scribes qui les ont copiées, avec celle des manuscrits, elle est parvenue à la conclusion qu'à Cluny, le scriptorium travaillait simultanément pour la chancellerie et la bibliothèque (5). Ainsi peut-on établir la datation de manuscrits ou la biographie d'un copiste, par exemple.

Il n'existe pas d'étude portant sur le scriptorium et ses membres au tournant du XI^{ème} siècle (6).

Dans ses travaux consacrés au manuscrit de la bibliothèque Palatine de Parme contenant un traité de saint Ildéfonse, Meyer Schapiro a mentionné

1. Ch. OURSEL, *L'art roman de Bourgogne*, Dijon - Boston 1928, p. 205 ; G. DE VALOUS, *Cluny* (Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique, XIII, Paris 1956, col. 35-174), col. 157 ; C. NORDENFALK, *Miniature ottonienne et ateliers capétiens* (Art de France IV, 1964, p. 44-59) p. 57-59 ; J. WETTSTEIN, *La Fresque romane. Italie - France - Espagne. Etudes comparatives* (Bibliothèque de la Société française d'archéologie, 2) Paris 1971, p. 88, p. 90s.

On retrouve également cet élément ottonien dans les miniatures du manuscrit de Parme contenant un traité de saint Ildéfonse, NORDENFALK, *ibid.*, p. 58 ; Meyer SCHAPIRO, *The Parma Ildefonsus, a romanesque illuminated manuscript from Cluny and related works* (Monographs on archeology and fine arts sponsored by the College Art Association of America, XI) New York 1964, p. 51 ; WETTSTEIN, *ibid.*, p. 92.

Dès le X^{ème} siècle, sous l'abbé saint Maieul, le scriptorium connaissait d'ailleurs des influences multiples, venues d'Italie aussi bien que d'Allemagne et de France, M.C. GARAND, *Copistes de Cluny au temps de saint Maieul (948-994)* (BECh 136, 1978, p. 5-36 et pl. I-IV).

2. NORDENFALK (cf. *supra*) p. 58.

3. SCHAPIRO (cf. *supra*) p. 48 ; WETTSTEIN (cf. *supra*) p. 92s ; F. AVRIL - X. BARRAL I ALTET - D. GABORIT-CHOPIN, *Le temps des Croisades* (Le monde Roman 1060-1220) Paris 1982, 1^{ère} partie, p. 176.

4. M.C. GARAND, *Le scriptorium de Cluny, carrefour d'influences au XI^{ème} siècle : Le manuscrit Paris, B.N., nouv. acq. lat. 1548* (Journal des savants 1977, p. 257-283) ; M.C. GARAND, *Une collection personnelle de saint Odilon de Cluny et ses compléments* (Scriptorium 33, 1979, p. 163-180) ; M.C. GARAND, « *Giraldus levita* » (cf. *supra*, p. 215, n. 3).

5. Pour ce qui est de la méthodologie employée par GARAND, cf. *Copistes de Cluny* (cf. *supra*), p. 5-10.

6. Dans l'article *Le scriptorium de Cluny*, GARAND a identifié des scribes de l'abbaye de Cluny actifs dans les années 1065-1070.

le nom d'Albertus comme copiste de chartes pour l'abbaye de Cluny (1) ; mais, il n'a ni tenu compte de tous les actes mentionnant le scribe Albertus ni comparé l'écriture de la charte originale copiée par Albertus (2) avec celles du manuscrit de Parme et d'autres manuscrits en provenance de Cluny, qui ont fait l'objet d'une analyse paléographique (3).

Il n'est pas question ici de faire l'analyse paléographique de cette charte originale ; il s'agira plutôt d'utiliser la méthode de Garand pour chercher, dans une analyse nouvelle des sources, à retrouver ce que l'on peut savoir d'Albertus.

I

Commençons à présenter quelques détails de la vie d'Albertus. Les premiers éléments portant sur le nom, la personne, l'état et la durée de son séjour à Cluny nous sont fournis par le paragraphe cité plus haut du *Chronicon Cluniacense* : Albertus est qualifié de *frater Cluniacensis, antea vero Treuerensis* ; il est venu avec son père Andreas à Cluny, où tous deux reçurent de l'abbé Hugues l'habit monastique. Le père mourut apparemment pendant l'abbatit d'Hugues, tandis qu'Albertus écrivait la bible en question sous son successeur Ponce (4). Dans cette période, on trouve, parmi les noms de scribes conservés dans les chartes de l'abbaye de Cluny (5), dix occurrences du nom d'Albertus et de ses variantes (6). Deux d'entre elles peuvent être attribuées à un *notarius sacri palatii* qui écrivit en 1088 et 1091 des chartes portant sur des donations venant d'Italie (7). Ces occurrences ne

1. SCHAPIRO (cf. *supra*, p. 217, n. 1) p. 48 n. 200 : BB 3862, 3869 et 3873 (cf. appendice A n° 1, n° 2, n° 4).

2. Paris, B.N., Coll. Bourgogne 79, n° 188A (éditée sous n° BB 3862 ; cf. appendice A n° 1).

3. Schapiro a fait cette recherche surtout en s'appuyant sur les annales qui précèdent le cartulaire A (Paris, B.N., Ms. nouv. acq. lat. 1497, f. 1-4), SCHAPIRO (cf. *supra*, p. 217, n. 1) p. 59s.

4. BC col. 1645. Pour ce qui est du problème de la durée de l'abbatit de Ponce, cf. *infra*, p. 224, n. 5.

5. Les chartes étaient conservées dans les archives de l'abbaye de Cluny et furent emportées en 1560 pour éviter leur destruction par les huguenots. Ainsi, mieux conservées elles purent être recopiées pour la plus grande partie au XVIII^e siècle, DELISLE (*supra*, p. 215, n. 3) p. XII-XVI ; J. RICHARD, *La publication des chartes de Cluny* (A Cluny. Congrès scientifique. Fêtes et cérémonies liturgiques en l'honneur des saints abbés Odon et Odilon, 9-11 juillet, Dijon 1950, p. 155-160) p. 155s. Ces chartes en original et en copie ont été éditées par A. BERNARD et A. BRUEL en 6 volumes sous le titre *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny* dans la Collection de documents inédits sur l'histoire de France, 1^{re} série : Histoire politique, Paris 1876-1903. L'index manque toujours mais un relevé systématique des noms de personnes des cinq premiers volumes a déjà été effectué et se trouve à la disposition des chercheurs sous forme de banque de données à l'Institut für Frühmittelalterforschung (Münster). Ce matériel servira à la réalisation d'une table générale que projetait J. Metzner ; ce travail devrait être achevé en collaboration avec le projet d'un Index des Chartes de Cluny actuellement poursuivi par le Centre Georges Chevrier pour l'Histoire du Droit (Dijon).

6. La méthode onomasiologique pratiquée dans le projet de recherches de Münster cité *supra* donne la possibilité de collationner toutes les variantes faisant partie d'un lemme commun, W.-D. HEIM, *Lemmatisierung und Registrierung der Personennamen (Synopsis der cluniacensischen Necrologien*, avec la collaboration de W.-D. HEIM, J. MEHNE, F. NEISKE und D. POECK publ. par J. WOLLASCH, 2 vol. [Münstersche Mittelalter-Schriften 39] München 1982, I, p. 28-33). Dans l'ensemble des noms de personne enregistrés à Münster, on trouve 14 variantes du nom d'Albertus. Les variantes les plus nombreuses sont : *Aalbertus, Adalbertus, Adelbertus, Albertus, Aubertus*.

7. BB 3631 : *Albertus notarius sacri palatii* ; BB 3658 : *Aubertus notarius sacri palatii*.

concernent pas plus le scribe Albertus actif à Cluny qu'un troisième homonyme : un dénommé *Adalbero cancellarius, vice Sigefridi archicancellarii*, dont le nom, transmis par le cartulaire E, est *Adalbertus*. C'est lui qui écrivit en 1072 un diplôme pour l'empereur Henri IV (1).

Le plus grand nombre d'occurrences (sept) (2), ne se caractérise pas seulement par une orthographe homogène du nom propre *Albertus*, mais aussi du surnom *Teutonicus*, et ce aussi bien dans l'original que dans les copies (3). Ces occurrences apparaissent assez régulièrement dans les documents des années 1107 à 1110 ; elles fournissent ainsi le cadre chronologique des activités du scribe *Albertus Teutonicus*. Mais la désignation *Teutonicus* nous permet-elle de déduire quelle a été l'origine d'Albertus, de considérer qu'il est identique avec celui que le *Chronicon* appelle *antea Treuerensis* ?

Quels que soient les résultats que pourraient fournir des recherches futures portant sur les surnoms qui figurent dans les chartes de l'abbaye de Cluny (4), on ne saurait établir l'identité à partir du seul surnom. Les recherches historiques et philologiques existantes (5) permettent d'imaginer qu'on puisse considérer le surnom *Teutonicus* comme désignant le pays d'origine. Car la qualification de *Treuerensis* renvoie à une région qui d'un point de vue aussi bien linguistique que politique était une région-frontière (6).

1. BB 3449 (= BB IV, p. 558s.) ; la charte est éditée d'après la copie faite par Lambert de Barive au XVIII^e siècle. Le cartulaire E de l'abbaye (Paris, B.N., Ms. lat. 5458) a vraisemblablement été écrit à la fin du XIII^e siècle, DELISLE, Fonds de Cluni (*supra*, p. 215, n. 3) p. 234s. La charte a été rééditée - d'après la transcription du cartulaire C faite au début du XII^e siècle (DELISLE, *ibid.*, p. 232s.) - par D. VON GLADISS (éd.), *Heinrici IV. Diplomata*, pars I, (Monumenta Germaniae historica, Diplomata regum et imperatorum Germaniae, VI, Weimar 1953, n° 255, p. 324-325). Pour ce qui est d'Adalbero, chancelier sous Henri IV, cf. *Heinrici IV. Diplomata*, pars III, éd. par A. GAWLIK, Hannover 1978, p. XXXVI-XXXVIII.

2. Cf. l'appendice A n° 1-7.

3. Les sources manuscrites de la charte BB 3891N (cf. appendice A n° 7) donnent la variante *Theutonicus* (d'après la copie dans le cartulaire E : BC col. 578) et *Teutonicus* (cartulaire B : Paris, B.N., Ms. nouv. acq. lat. 1498, f. 279r) ; cf. BB V, p. 241 n. 3.

4. Un relevé sur ordinateur de tous les surnoms montre que la plupart des noms d'origine (p. ex. *Angelicus, Normannus, Italus, Lombardus*) n'apparaît qu'au début du XII^e siècle.

5. Dans la tradition de la langue vulgaire, le mot *teutonicus* dans le sens de « allemand, germanique » est attesté pour la première fois au IX^e siècle ; il remplace le mot plus ancien *theodiscus*, K.H. REXROTH, *Volkssprache und werdendes Volksbewusstsein im ostfränkischen Reich* (Aspekte der Nationenbildung im Mittelalter, publ. par A. BEUMANN et W. SCHRÖDER [Nationes 1] Sigmaringen 1978, p. 275-315) p. 306s., 311s. ; D. GEUENICH, *Die volkssprachige Überlieferung der Karolingerzeit aus der Sicht des Historikers* (Deutsches Archiv zur Erforschung des Mittelalters 39, 1983, p. 104-130). Au cours de la querelle d'investiture, l'expression *rex Teutonicorum* acquit une signification politique, cf. B. SCHNEIDMÜLLER, *Nomen Patriae. Die Entstehung Frankreichs in der politisch-geographischen Terminologie* (10.-13. Jahrhundert) (Nationes 7) Sigmaringen 1987, p. 125 n. 80.

6. D'un côté on doit pouvoir montrer qu'une conscience gauloise a pu prendre racine en Lorraine, H. THOMAS *Studien zur Trierer Geschichtsschreibung des 11. Jahrhunderts, insbesondere zu den Gesta Treverorum* (Rheinisches Archiv 68) Bonn 1968, p. 215ss., 230ss. D'autre part, l'historiographie française du XII^e siècle nous fournit des références qui localisent Trèves en *Alemannia*, SCHNEIDMÜLLER (cf. *supra*, note précédente) p. 165 n. 97. Dans la poésie épique française des XII^e et XIII^e siècles on trouve diverses localisations pour Aachen/Aix-la-Chapelle : en France, en Lorraine et en Allemagne, bien qu'une localisation en Lorraine semble la plus correcte, W.-D. HEIM, *Romanen und Germanen in Charlemagnes Reich* (Münstersche Mittelalter-Schriften 40) München 1984, p. 386ss.

Revenons donc aux données statistiques : dans les chartes de l'abbaye de Cluny, le surnom *Teutonicus* ou *Theutonicus* apparaît en tout 13 fois (1) ; sept mentions font référence au scribe Albertus. Deux des autres occurrences concernent des personnes nommées dans la charte de confirmation du document original d'Albertus, qui se trouve dans le cartulaire B (2). Elles sont adjointes au nom de *Willelmus, comes Matisconensis, Theutonicus* et à celui de *Vulmarus, miles Theutonicus*.

Il s'agit de Guillaume II, comte de Bourgogne et de Mâcon (3), qui, en 1107, confirma à Berzé-la-Ville (4) en présence de l'abbé Hugues, tous les dons de ses ancêtres. En cette occasion, il mentionne plus particulièrement le don de sa mère Regina (5) qui, lors de son entrée en 1088 au prieuré de femmes de Marcigny-sur-Loire fondé par l'abbé Hugues, fit don des biens hérités de sa mère, situés à Aywaille et Rachamps dans le diocèse de Liège (6).

Il faisait en outre un don *de jure hereditario* : l'héritage patrilinéaire de sa mère, c'est-à-dire les biens de Belmont et de l'Île-Saint-Pierre sur le lac de Bienne, dans le diocèse de Lausanne (7).

Ces deux terres sont situées dans une région qui était aussi une région-frontière du point de vue linguistique et politique (8). Mais le surnom

1. Outre les occurrences de *Albertus Teutonicus* (cf. appendice A n° 1-7) on a, dans les chartes BB 3404, 3408 *Willelmus monachus atque Teutonicus*, dans BB 3802 *Martinus Theutonicus*, dans BB 3867, *Willelmus, comes Matisconensis, Theutonicus* et *Vulmarus miles Theutonicus*, et dans BB 4263 *Rodulfus Teutonicus*.

2. BB 3867. La charte originale est éditée sous le numéro BB 3862 (cf. *supra*, p. 218, n. 2). Pour les deux dernières des 13 occurrences, cf. *infra*, p. 226, n. 6.

3. Guillaume II, fils de Renaud II, comte de Mâcon et de Bourgogne, et de Regina (cf. *infra*, p. 220, n. 5), est nommé *comes* dans une charte de l'an 1095 (Marcigny, n° 102), mais vraisemblablement il ne devint comte qu'après la mort (1101 ou 1102) de son oncle, Etienne Ier, administrateur du comté de Mâcon pendant la minorité de Guillaume, B. RAMEAU, *Les comtes héréditaires de Mâcon* (Annales de l'Académie de Mâcon, 3^{ème} série, 6, 1903, p. 121-203) p. 158-160.

La numérotation des comtes n'est pas uniforme. Une étude moderne concernant les comtes de Bourgogne faisant encore défaut, je m'en tiens aux travaux français classiques.

4. Cf. appendice A n° 1.

5. En ce qui concerne l'écriture de son nom et la biographie de Regina, cf. Marcigny, p. 251 et 237s. ; A. FABRI, *La comtesse Reine, fondatrice du prieuré d'Aywaille* (Bulletin de la Commission Royale d'Histoire 81, 1912, p. 1-26) ; E.M. WISCHERMANN, *Marcigny-sur-Loire. Gründungs- und Frühgeschichte des ersten Cluniacenserinnenpriorates (1055-1150)* (Münstersche Mittelalter-Schriften 42) München 1986, p. 408s.

6. Marcigny, n° 30 bis. Aywaille, ct. Louveigne, arr./prov. Liège ; Rachamps, com. Noville, ct./arr. Bastogne, prov. Luxembourg (Belgique).

7. Belmont (ou Bellmund), district Nidau, ct. Berne (Suisse) ; Île-Saint-Pierre (ou Sankt-Petersinsel), com. Twann, district Nidau, ct. Berne (Suisse). Possessionné en Franche-Comté et au comté de Mâcon, le comte Guillaume II « étendit même ses possessions dans la vallée de l'Aar en héritant des biens de la famille de Neuchâtel-Oltigen », J.-Y. MARIOTTE, *Le comté de Bourgogne sous les Hohenstaufen 1156-1208* (Cahiers d'Etudes Comtoises 4, Paris 1963) p. 45.

8. S. SONDEREGGER, *Die Ausbildung der deutsch-romanischen Sprachgrenze in der Schweiz im Mittelalter* (Rheinische Vierteljahresblätter 31, 1966/67, p. 223-290) ; T. ENDEMANN, *Vogtei und Herrschaft im alemannisch-burgundischen Grenzraum* (Vorträge und Forschungen, Sonderband 6) Konstanz 1967 (concernant les comtes de Bourgogne et Mâcon, cf. p. 21-25) ; P. RÜCK, *Das öffentliche Kanzellariat in der Westschweiz (8.-14. Jahrhundert)* (Landesherliche Kanzleien im Spätmittelalter) [Münchener Beiträge zur Mediävistik und Renaissance-Forschung, publ. par G. SILAGI, 35] München 1984, p. 203-271) p. 203-207.

Teutonicus connaît une autre explication, qui est donnée par la biographie du comte Guillaume : ce dernier passa sa jeunesse dans l'actuelle Suisse romande, dans le château de son grand-père, le comte Cono d'Oltigen (1), et il fut marié à Agnes, fille du comte Berthold de Zähringen (2).

En dépit de ce signalement, la désignation de *Teutonicus* ne fait pas partie du nom du comte Guillaume, elle n'a pas été accolée définitivement à son nom propre (3). La cause doit en être recherchée dans la qualité de la tradition manuscrite : dans la charte originale copiée par Albertus *Teutonicus*, l'identité du comte Guillaume II est donnée par ses titres (*Willelmus Burgundionum comes et Mathicensium*) et par le rappel de ses ancêtres, mais le surnom n'apparaît pas. C'est un scribe de cartulaire anonyme qui le lui accorde (4). Comme ce dernier ne mentionne qu'une relation de parenté (*fuit filius Rainaldi comitis*) et qu'un des deux titres (*comes Matisconensis*), on peut supposer que le surnom de *Teutonicus* a dû servir à distinguer deux homonymes d'une même famille : le comte Guillaume II et son grand-père, le comte Guillaume Ier, lui aussi comte de Bourgogne et de Mâcon (5).

1. Oltigen, com. Radelfingen, district Aarberg, ct. Berne (Suisse). Cono, comte d'Oltigen (1054-1082), a reçu en bien héréditaire la seigneurie d'Arconciel (district Sarine, ct. Fribourg [Suisse]), par l'empereur Henri IV en 1082, *Liber donationum Altaeripae* éd. par E. TREMP (Mémoires et Documents publ. par la Société d'Histoire de la Suisse Romande, 3^{ème} sér., 15) Lausanne 1984, n° 66, p. 131-133. Guillaume II dénomme Cono *avus ac nutritor meus, comes* (BB 3862). En ce qui concerne la jeunesse, cf. RAMEAU (cf. *supra*, p. 220, n. 3, p. 158) ; FABRI (cf. *supra*, p. 220, n. 5), p. 21 n. 24. La première charte conservée mentionnant Guillaume II comme auteur est datée en 1095 devant le château d'Oltigen, Marcigny, n° 102 (cf. *supra*, p. 220, n. 3). Il n'est pas encore clair, quel rôle il joue dans la passation de cet acte juridique où il est titré simplement *comes*, HEINEMANN (cf. note suivante) p. 109 (et 105 n. 189) ; J. STIENNON, *Hézelon de Liège, architecte de Cluny III* (Mélanges offerts à R. Crozet, publ. par P. GALLAIS et J.-J. RIOU, I, Poitiers 1966, p. 345-358) p. 351s.

2. RAMEAU (cf. *supra*, p. 220, n. 3) p. 162 ; H. HEINEMANN, *Untersuchungen zur Geschichte der Zähringer in Burgund I* (Archiv für Diplomatik 29, 1983, p. 42-192) p. 105 et 109.

3. Il n'est pas sûr si la désignation *Alamannus* est devenu un surnom individuel de Guillaume II ; dans une charte de l'an 1106, copiée au XVIII^{ème} siècle on lit : *comes Willelmus quem vocabant Alamannum* (BB 3841). Les historiens lui nomment souvent « Guillaume l'Allemand », par ex. RAMEAU (cf. *supra*, p. 220, n. 3) p. 158, 160 ; Marcigny, p. 245.

Aux sources de l'historiographie française du XII^{ème} siècle le mot *Alemannia* est utilisé comme dénomination de la région d'Alsace et de la Souabe ; d'autre part l'empereur est nommé *rex Alemannorum*, SCHNEIDMÜLLER (cf. *supra*, p. 219, n. 5) p. 85s.

Des actes rédigés dans d'autres chancelleries mais conservés seulement dans des copies récentes le dénomment *Alemannus* : *Guillelmus comes Alemannus, Fontes rerum Bernensium I*, Bern 1883, n° 145 (environ 1107) ; *post mortem comitis Willelmi et Alemanni patris alterius Willelmi, Le cartulaire de S.-Vincent de Mâcon*, éd. par C. RAGUT, Mâcon 1864, n° 590 (1126-1143) ; HEINEMANN (cf. note précédente) p. 109.

4. BB 3867 éditée d'après Paris, B.N., Ms. Nouv. acq. lat. 1498, f. 275v (= n° 738 du cartulaire B de l'abbé Hugues), datée environ 1107 d'après la charte originale, BB 3862 (cf. appendice A n° 1).

5. Guillaume Ier dit Tête-hardie, qualifié comte de Bourgogne dès 1049, était successeur du comte Guy II de Mâcon après sa conversion à l'abbaye de Cluny en 1078 (WISCHERMANN [cf. *supra*, p. 220, n. 5] p. 393s.). Titré comte de Bourgogne jusqu'à sa mort en 1087 (S. DE VAJAY, *Etienne, dite de Vienne, comtesse de Bourgogne* [Annales de Bourgogne 32, 1960, 233-266] p. 237 n. 5), il ne faisait jamais usage de son titre du comte de Mâcon, ayant cédé ce titre à son fils aîné, Renaud II, BB 3592 (1082).

Le nom d'origine *Teutonicus* est également employé dans un autre cas pour désigner une appartenance géographique. Dans la même copie de cartulaire, il s'agit de *Vulmarus miles Theutonicus*, nom que l'on peut rapprocher de celui de *Fulmarus de Castellania Oultoldenchus* (1) figurant dans la charte originale. Mais il est difficile de savoir si le fait que deux personnes originaires d'un même lieu, le château d'Oltigen, ont pu être désignées par le même surnom *Teutonicus* a sa raison dans la personne même du donateur de la charte, le comte Guillaume II, et dans son appartenance, connue du scribe, à la maison d'Oltigen, d'autant que des huit témoins laïcs nommés dans la charte originale, seuls trois apparaissent dans l'acte du cartulaire à côté de Vulmarus. Ce qui est frappant, c'est que pour tous les noms de témoins de l'acte du cartulaire, l'orthographe et le titre renvoient plutôt à une forme « normalisée » et latinisée. Les témoins viennent presque tous de la région située à l'Est de la Saône ou de la Suisse romande, et font partie du cercle des *amici*, ou des fidèles des comtes de Bourgogne et de Mâcon (2).

1. Fulmarus d'Oltigen est vraisemblablement un cousin du comte Guillaume II, M. REYMOND, *Les sires de Glâne et leurs possessions* (Pages d'histoire, Fribourg 1918, p. 239-265) p. 252 ; HEINEMANN (cf. *supra*, p. 221, n. 2) p. 143.

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 2. (a) BB 3862 (appendice A n° 1) | (b) BB 3867 |
| (1) Pontius de Cuisel, cogn. Frarinus | (1) Umbertus miles de Coloniaco |
| (2) Humbertus de Coloniaco dominus | |
| (3) Fromundus de Tremmelaco | |
| (4) Richardus Jureth | (2) Richardus miles, cogn. Derochatus |
| (5) Petrus de Glana inter Jur et Montem Jovis | |
| (6) Cono de Liceo | |
| (7) Fulmarus de Castellania Oultoldenchus | (3) Vulmarus miles Theutonicus |
| (8) Artaldus de Malleaco | (4) Artaldus miles de Maliaco |

Certains témoins comptent certainement parmi les *militēs mei* et *homines honorati mei*, et de *feudales mei* (BB 3862), dont les donations sont incluses de façon sommaire dans la confirmation du comte Guillaume II. On les trouve dans d'autres chartes des comtes de Mâcon :

- *Pontius de Cuisel* (= Cuiseaux, ct., arr. Louhans, dép. S.-et-L.) : il est le premier témoin des *barones mei* d'une charte du comte Girard de Vienne et de Mâcon, BB 4233 (1170).
- *Humbertus de Coloniaco* (Coligny, ct., arr. Bourg, dép. Ain) : Guillaume IV, comte de Mâcon et de Vienne, lui vendit vers 1130 la terre où celui-ci fit bâtir l'abbaye cistercienne de Miroir, en 1131, RAMEAU (cf. *supra*, p. 220, n. 3) p. 167 ; WISCHERMANN (cf. *supra*, p. 220, n. 5) p. 374s.
- *Fromundus de Tremmelaco* (= Dramelay, ct. Arinthod, dép. Jura). Le prénom Fromond caractérisa la maison de Dramelay, H. DE FAGET DE CASTELJAU, *Lignées féodales comtoises (Lignages de Montfaucon, Neufchâtel, Rougemont)* (Actes du 99^e Congrès National des Sociétés Savantes, Section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610, II : La Franche-Comté, Besançon 1974, p. 7-26), p. 13. Humbertus (BB 4126) et Hugo (BB 4126 ; *Le cartulaire de S.-Vincent de Mâcon* (cf. *supra*, p. 221, n. 3 ; n° 615) sont nommés comme *amici* et *homines* des comtes de Mâcon au XII^{ème} siècle.
- *Richardus Jureth* : Richard et ses trois frères avaient des relations très étroites avec les comtes de Bourgogne et Mâcon, G. CHEVRIER - M. CHAUME (éd.), *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, prieurés et dépendances des origines à 1300*, II (990-1124) Dijon 1943, p. 306 (on y trouvera des explications du patronymique *Jureth*, *Derochatus*, etc.). L'un d'entre eux, Dalmatius, fut membre du couvent de Cluny (cf. *infra*, p. 228, n. 9).
- *Petrus de Glana inter Jur et Montem Jovis* (= Glâne, ct. Fribourg, Suisse) : L'origine de cette famille issue de la région bourguignonne et les relations familiales des personnes qui sont citées dans les chartes de Cluny (BB 2874, 3555, 3750, 3762, 3809, 4067, 4218) et dans le cartulaire de Marcigny (Marcigny, p. 238 : *Eldin de Glaine*) restent problématiques, RAMEAU (cf. *supra*, p. 220, n. 3) p. 162 ; REYMOND (cf. *supra*, p. 222, n. 1) p. 249s. ; HEINEMANN (cf. *supra*, p. 221, n. 2) p. 144 ; WISCHERMANN (cf. *supra*, p. 220, n. 5) p. 11-13, 324, 333s., 414s. La famille de Glâne, qui possédait des terres en

Dans deux autres occurrences des treize recensées dans les documents diplomatiques, on constate également que ces personnes viennent de la région citée plus haut (1). Cela pourrait signifier que les laïcs en relation avec Cluny et originaires de cette région étaient perçus par la chancellerie comme *Teutonicus* (2).

Le surnom de *Teutonicus* pourrait, par rapport aux personnages présentés jusqu'à présent, suffire à désigner l'origine d'un Albertus, qui serait venu d'une région encore plus éloignée de Cluny. Même si les abbés de Cluny eurent très tôt de bonnes relations avec la maison impériale et le mouvement monastique allemands (3), il est impossible, du moins dans ce cadre, de se représenter l'image qu'on se faisait à Cluny au début du XII^{ème} siècle de la région de Trèves (4).

L'orthographe étonnamment constante du nom d'un scribe dans la tradition diplomatique de Cluny permet en outre de supposer que le surnom de *Teutonicus* ne désignait pas seulement l'origine, mais aussi l'activité d'une personne qui se distinguait par sa connaissance de l'allemand (5).

Le surnom dut changer au moment où Albertus commença à travailler dans une région germanophone ; dans une autre charte, que nous n'avons pas encore présentée, nous pouvons lire : *scripta per manus Alberti Trevirensis*. C'est une charte de confirmation, établie en présence de l'abbé Ponce

2. (suite) Suisse romande, avait des relations très étroites avec les comtes d'Oltigen ; c'est d'eux que les sires de Glâne héritèrent probablement la seigneurie d'Arconciel, *Liber donationum Altarpae*, (cf. *supra*, p. 221, n. 1) p. 1. La proximité des possessions a poussé REYMOND à supposer une relation de parenté entre les sires de Glâne et les comtes de Mâcon (REYMOND, p. 251s.). En ce qui concerne Petrus de Glana et ses relations au fils du comte Guillaume II, Guillaume III, cf. *infra*, p. 227, n. 6.

- *Artaldus de Malleaco* : l'identification de ce Maillly n'est pas sûre. En 1107 environ, le comte Guillaume II a donné des biens situés à Cerve (ct. Mousols, arr. Villefranche, dép. Rhône) au sire de Beaujeu, Guichard III. La donation concerne également *preposituram Artaldi de Malliaco, quamdiu fuit prepositus Cerve, non habens Matisconensis urbis preposituram, Fontes rerum Bernensium*, I, Bern 1883, n° 145. Qualifié de *prepositus Matisconensis*, *Artaldus* est nommé témoin en 1100 dans une charte de l'oncle du comte Guillaume II, le comte Etienne (BB 3743).

1. Les deux occurrences se retrouvent dans des copies plus récentes : *Martinus Theutonicus qui tenet casale unum in Langoma de Sancto Nicholao*, BB 3802 (environ 1100) (= Paris, B.N., Ms. Nouv. acq. lat. 1498, f. 296). *Sancto Nicholao* est vraisemblablement Saint-Nicolas-sous-Bracon (com. Salins, ct. Salins-les-Bains, arr. Lons-le-Saunier, dép. Jura). *Rodulfus Teutonicus*, témoin dans une charte de son frère, l'évêque Arducius de Genève, BB 4263 (1178) (= Paris, B.N., Ms. lat. 5459).

2. Pour les sens du mot « Bourgogne » dans les sources contemporaines, cf. HEINEMANN (cf. *supra*, p. 221, n. 2) p. 54-62.

3. H.E. COWDREY, *The Chuniacs and the Gregorian Reform*, Oxford 1970, p. 191-213 ; D. IOGNA-PRAT, *Agni Immaculati*. Recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maieul à Cluny (954-994), Paris 1988, p. 362-376.

4. Sur les rapports entretenus par Cluny avec le cloître Saint-Maximin de Trèves, cf. J. WOLLASCH, *Mönchtum des Mittelalters zwischen Kirche und Welt* (Münstersche Mittelalter-Schriften 7) München 1973, p. 159-164.

5. Le surnom de *Petrus de Glana : inter Jur et Montem Jovis*, que l'on trouve dans la charte originale souscrite par Albertus (BB 3862) nous indique que ce scribe était en mesure d'utiliser une désignation usuelle pour pouvoir différencier une famille issue de la région trans-jurassienne d'une autre provenant d'une région cis-jurassienne, cf. *supra*, p. 222, n. 2 ; HEINEMANN (cf. *supra*, p. 221, n. 2) p. 143s ; RÜCK (cf. *supra*, p. 220, n. 8) p. 204 n. 2.

de Cluny par Frédéric Ier, comte de Montbéliard, en faveur du cloître d'Altkirch (1). Cette charte fut négociée le 14 décembre 1115 à Altkirch à l'occasion d'un voyage qu'entreprit l'abbé Ponce comme médiateur entre l'empereur Henri V et le pape Calixte II (2). Le scribe Albertus porte alors le surnom plus précis de *Trevirensis*.

On peut donc conclure que la période d'activité du scribe Albertus *Teutonicus* s'étend de 1107 à 1115.

Quel a été son rôle de scribe dans la période qui couvre la fin de l'abbatit de Hugues et le début de celui de Ponce ?

II

Il n'est pas question ici de faire une analyse approfondie de la chancellerie de Cluny et de ses scribes sous Hugues et Ponce (3) ; je me contenterai d'indiquer quelques particularités des chartes signées par Albertus. Aussi me limiterai-je, dans l'ensemble des documents qui nous sont parvenus, aux chartes qui portent la signature d'un scribe et sont datées avec précision (4). Comme Albertus *Teutonicus* n'a commencé à être actif que dans les dernières années de l'abbatit d'Hugues, j'ai choisi une coupe chronologique qui va de 1090 à 1122 (ou 1126) (5).

Il en ressort que, dans la dernière décennie de l'abbatit de Hugues, le nom d'Albertus apparaît le plus souvent parmi les scribes qui ont fabriqué des chartes à Cluny, dans les environs de Cluny, dans un prieuré ou dans un cloître clunisien (6).

Sept des chartes en question attestent la présence de l'abbé Hugues (7), et Albertus est le scribe de cinq d'entre elles (8). Il peut donc être considéré

1. Cf. appendice A n° 8. Il faut tenir compte du fait que cette charte ne nous est transmise que sous la forme d'une édition du XVIII^e siècle. En ce qui concerne les comtes de Montbéliard, cf. *infra*, p. 227, n. 3.

2. H.E. J. COWDREY, *Two Studies in Cluniac History (1049-1126)* (Studi Gregoriani 11, 1978, p. 5-298) p. 197 et 274.

3. Grâce à la 'banque de données' qui se trouve à Münster (cf. *supra*, p. 218, n. 5), on peut envisager de mener à bien ces recherches.

4. Sont envisagés également les documents qui n'ont pas été édités dans BB, où ils font l'objet d'un court résumé.

5. En ce qui concerne les années tumultueuses que Cluny a connues entre 1122 et 1126, année de la mort de l'abbé Ponce, cf. COWDREY (cf. *supra*), p. 179-277 ; A.H. BREDERO, *Cluny et Cîteaux : les origines de la controverse* (Studi medievali 12, 1971, p. 135-175), réimp. : A.H. BREDERO, *Cluny et Cîteaux au douzième siècle*, Amsterdam 1985, p. 27-74.

6. Il faut également signaler :
- le notaire non-clunisien *Johannes sanctae Romanae ecclesiae diaconi cardinalis*, BB 3701 (1096) à Limoges et BB 3859 (1107) à Souvigny ;
- Hugo, *medicus* de l'abbé Hugues, BB 3703 (1096) à Cluny.

7. BB 3703 (1096), BB 3819 (1103), BB 3862 (1107), BB 3869 (1108), BB 3872 (1108), BB 3873 (1108), BB 3874 (1108) ; en ce qui concerne l'itinéraire de l'abbé Hugues, cf. H. DIENER, *Das Itinerar des Abtes Hugo von Cluny* (Neue Forschungen über Cluny und die Cluniacenser, publ. par G. TELLENBACH, Freiburg 1959, p. 353-426) ; P. SEGL, *Zum Itinerar Abt Hugos I. von Cluny* (Deutsches Archiv zur Erforschung des Mittelalters 29, 1973, p. 206-219). Sur la méthode, cf. DIENER, *ibid.*, p. 423-426.

8. Cf. appendice A n° 1-5.

comme le scribe personnel de l'abbé Hugues dans la dernière phase de sa vie, alors que celui-ci n'entreprenait plus de grands voyages et résidait essentiellement à Cluny ou à l'obédience de Berzé-la-Ville créée pendant son abbatit (1). Cette proximité de l'abbé ressort aussi des chartes qui ont été conçues sous le successeur de Hugues, l'abbé Ponce. Dans la phase initiale de l'abbatit de Ponce, Albertus est le scribe qui travaille le plus souvent en présence de l'abbé (2).

Les chartes écrites par Albertus, se signalent par des traits caractéristiques. On constate que la formule de notification (3) - certes, fréquente, et pas seulement à cette époque - figure toujours dès le début de la charte, et de façon aussi obligée que l'invocation verbale (4). A côté de l'utilisation constante d'éléments chronologiques pour dater le document (5), on est particulièrement frappé par le fait que deux chartes comportent la mention de deux livres de Saint Augustin : le *librum qui intitulatur Augustinus de*

1. DIENER, *op. cit.*, p. 404 ; je ne citerai des nombreux travaux portant sur Berzé-la-Ville que deux : C. DI MATTEO et M. JANTZEN, *La chapelle de Moines à Berzé-la-Ville* (Monuments historiques de la France 114) Paris 1981 ; J. VIREY, *Saint Hugues et la Chapelle de Berzé* (Annales de l'Académie de Mâcon, 3^{me} sér., 25, 1926-27, p. 445-451). On trouve également la mention de la présence de l'abbé Hugues, le nom de lieu dans lequel l'acte a été rédigé ainsi qu'une date précise, mais sans nom de scribe, dans les chartes suivantes : BB 3737 (1100) à Cluny, BB 3742 (1100) à Cluny, BB 3821 (1103-04) à Berzé-la-Ville, BB 3825 (1105) à Cluny, BB 3826 (1105) à Cluny, BB 3827 (1105) à Cluny, BB 3829 (1105) à Cluny, BB 3840 (1106) à Berzé-la-Ville, BB 3864 (1107) à Berzé-la-Ville. On constate que dans d'autres chancelleries également, de plus en plus de chartes ne portent pas la mention du rédacteur, cf. RÜCK (cf. *supra*, p. 220, n. 8) p. 211, 214.

2. BB 3886, 3891N, 3916N (cf. appendice A n° 6-8). Sur l'itinéraire de l'abbé Ponce, cf. COWDREY (cf. *supra* p. 224, n. 2) p. 273-277.

Il n'y a que de rares occurrences mentionnant les scribes des actes datés qui ont été rédigés au début de l'abbatit de Ponce :

- Eldinus, *domni abbatit amarius*, BB 3928 (1117) à Malay (ct. S.-Gengoux-le-National, arr. Mâcon, dép. S.-et-L.) (l'abbé Ponce est présent) ;
- Stephanus *cancellarius*, BB 3905N (= BC 530s., 1113), BB 3936 (1119) et BB 3943 (1119) ; les deux derniers sont des diplômes du roi Louis VI, rédigés à Orléans (l'abbé Ponce n'est pas présent).

Avec le personnage d'*Hermannus* nous rencontrons un *notarius* de l'entourage privé de l'abbé Ponce, BB 3938 (1119) et BB 3939 (1119) à Gourdon.

Les actes suivants, qui ont été rédigés au début de l'abbatit de Ponce, mentionnent la présence de cet abbé, mais pas le nom du scribe : BB 3887 (1110) à Nevers, BB 3889 (1110) à Saintes, BB 3909 (1114) à Limoges, BB 3919 (1115) à Sölden (Allemagne), BB 3926 (1117) à Cluny, BB 3929 (1117) à Cluny, etc.

3. *Notum sit cunctis amantibus veritatem et pacem* (BB 3862, 3869, 3873, 3874 ; cf. appendice A n° 1, 2, 4, 5) et *Notum sit timentibus Deum amantibusque veritatem et pacem* (BB 3872 ; cf. appendice A n° 3).

4. *In Dei nomine* (BB 3886 ; cf. appendice A n° 6), cf. L. SANTIFALLER, *Über die Verbal-Invokation in den älteren Papsturkunden* (Römische Historische Mitteilungen 3, 1958-1960, p. 18-113) p. 76-79, et la formule de la Trinité *In nomine Sanctae et individuae Trinitatis, Patris et filii et spiritus Sancti* (*ibid.*, p. 99-101), en combinaison avec la notification *Notum sit omnibus tam praesentibus quam futuris* (BB 3916N ; cf. appendice A n° 8).

5. Nous sommes étonnés par l'esprit de précision et l'acribie apportés dans le choix des références, qui varient avec l'auteur ou les parties contractantes : par ex. dans BB 3869, l'année de l'ordination de l'abbé Guillaume de Toumus, cf. appendice A n° 2 ; dans BB 3862, la datation repose non sur l'intronisation du roi de France (comme c'est le cas dans BB 3869, 3872, 3873, 3886, 3891N), mais sur celle de l'empereur germanique, cf. appendice A n° 1.

Bono perseverantiae (1) et le *librum beati Augustini de Consensu evangelistarum* (2). On ne sait pas si, en citant deux œuvres de Saint Augustin, Albertus exprimait une préférence personnelle ; il s'inscrit en tout cas par là dans une tradition clunisienne qui apparaît à l'examen des manuscrits des X^{ème} et XI^{ème} siècles et qui témoigne de la préséance accordée à Saint Augustin (3) - un courant qui s'est poursuivi plus particulièrement sous l'abbé Pierre le Vénéral (4).

La mention de ces livres dans les exposés des chartes nous ramène à la figure d'Albertus comme copiste chargé par l'abbé Ponce de produire une bible. On connaît certes plusieurs scribes des X^{ème} et XI^{ème} siècles qui travaillèrent comme copistes pour la bibliothèque (5), mais Albertus est le seul personnage attesté pour le XII^{ème} siècle (6).

A considérer le rôle joué par le scribe Albertus sous les deux abbés, on pourrait conclure qu'il ne faisait plus partie des « simples » scribes et qu'il avait acquis l'estime personnelle de l'abbé Hugues qui, dans les dernières années de son abbatiat, devait s'intéresser surtout à la préservation des possessions clunisiennes, surtout de celles de Marcigny-sur-Loire qu'il avait aménagées avec un soin particulier (7). On retrouve les comtes de Bourgogne et de Mâcon ; dans la charte originale d'Albertus, ils confirmaient une charte antérieure établie en faveur de ce prieuré (8). Ils faisaient également une dotation en Suisse romande, s'inscrivant par là dans une série de donateurs

1. BB 3869 (= BB V, p. 221 et 222). Il s'agit de *De dono perseverantiae liber ad Prosperum et Hilarium*. Ce livre est cité au catalogue de la bibliothèque de Cluny (cf. *supra*, p. 215, n. 3) sous n° 159, DELISLE (cf. *supra*, p. 215, n. 3) p. 346, et transmis par un manuscrit écrit à Cluny au X^{ème} siècle, DELISLE, *ibid.*, p. 81-84.

2. BB 3872 (= BB V, p. 226). Les quatre livres *De consensu evangelistarum* sont cités au catalogue de la bibliothèque de Cluny sous n° 158, DELISLE, *ibid.*, p. 346, et conservés dans un codex écrit au scriptorium de Cluny au milieu du X^{ème} siècle, DELISLE, *ibid.*, p. 47-49 ; GARAND, *Copistes de Cluny* (cf. *supra*, p. 217, n. 1) p. 14.

3. Paris, B.N., Ms. nouv. acq. lat. 1440, DELISLE (cf. *supra*, p. 215, n. 3) p. 46 ; 1441, *ibid.*, p. 46s. ; 1442, *ibid.*, p. 47-49 ; 1443, *ibid.*, p. 53-60 ; 1444, *ibid.*, p. 73 ; 1446, *ibid.*, p. 75 ; 1447, *ibid.*, p. 76 ; 1448, *ibid.*, p. 77-81 ; 1449, *ibid.*, p. 81-84 ; 2247, *ibid.*, p. 49-53. London, B.L., Add. ms. 11873, GASNAULT (cf. *supra*, p. 215, n. 3) p. 218 ; Bruxelles, Bibl. Royale, Ms. 14920-14922, DE BRUYNE (cf. *supra*, p. 215, n. 3) p. 166-169.

4. *The letters of Peter the Venerable* (cf. *supra*, p. 215, n. 1) I, p. 326s.

5. Cf. les travaux de GARAND (cf. *supra cit.*).

6. Un des scribes qui a participé à la production du manuscrit Paris, B.N., Ms. nouv. acq. lat. 1548 est identifié par Garand avec le scribe *Willelmus monachus atque Teutonicus*, actif à Cluny dans les années 1065-1070 (BB 3404 et 3408). On ne sait rien sur sa provenance et la durée de son séjour à Cluny, GARAND, *Le scriptorium* (cf. *supra*, p. 217, n. 4) p. 270.

7. Des preuves évidentes sont la *Carta de commutatione Igarande*, BB 3742 (1100) et la charte du plaid tenu à Montmain pour régler les difficultés pendentes entre Marcigny et le petit-neveu de l'abbé Hugues, Geoffroy IV de Semur, Marcigny n° 288 (1102) ; WISCHERMANN (cf. *supra*, p. 220, n. 5) p. 180-188 et p. 272s.

8. Les raisons pour lesquelles Guillaume II a corroboré une deuxième fois la donation d'Aywaille du prieuré de Marcigny par Regina, sa mère (Marcigny n° 102, BB 3862), restent problématiques, HEINEMANN (cf. *supra*, p. 221, n. 2) p. 132s ; STIENNON (cf. *supra*, p. 221, n. 1) p. 352.

qui, à partir des deux dernières décennies du XI^{ème} siècle, ont favorisé peu à peu l'implantation clunisienne dans cette région (1).

Quant à l'abbé Ponce, il emmena Albertus avec lui dans deux voyages qu'il effectua au cours de ses deux premières années d'abbatiat, afin de lui faire enregistrer des donations importantes accordées par sa propre famille à l'abbaye (2). *Albertus Trevirensis* accompagne aussi l'abbé Ponce dans son voyage en Alsace et rédige une charte de confirmation pour un parent des comtes de Bourgogne et Mâcon, le comte Frédéric de Montbéliard (3).

Cette activité continue de scribe, destinée à comme elle le semble un public bien déterminé, permet-elle de conclure qu'il existait une relation plus étroite, éventuellement familiale ? Les sources qui sont à notre disposition ne permettent pas de l'affirmer. Elles situent néanmoins Albertus dans un groupe de personnages qui étaient, soit apparentés au comte Guillaume II de Bourgogne et Mâcon, comme Hezelo (4), soit, comme Alger, venaient du diocèse de Liège (5) où la mère de ce comte avait permis que l'on fonde un prieuré, fondation importante pour Marcigny (6). Aussi pourrait-on se

1. Il s'agit, par exemple, de la fondation du prieuré de Rüggenberg par les seigneurs de Rümelingen, de celle de Villars-les-Moines par les frères Giraldu et Rodulfus de Vilar et de celle de Rougemont par les comtes de Gruyère, A. BRUCKNER, *Schreibschulen der Diözese Lausanne* (Scriptoria mediaevi Helvetica 11) Genève 1967, p. 13s., 62-64 ; B. EGGER, *Geschichte der Cluniazenser-Klöster in der Westschweiz*, Fribourg 1907, p. 34-36. Sur les terres données à Cluny par Guillaume II en 1107 (appendice A n° 1), les moines avaient également fondé le prieuré de Belmont, quelque temps après déplacé à l'Île-Saint-Pierre, où Guillaume III, le fils de Guillaume II, et les sires de Glâne furent enterrés (cf. *infra*, p. 227, n. 6), REYMOND (cf. *supra*, p. 222, n. 1) p. 252s ; G. SCHNÜRER, *Das Necrologium des Cluniacenser-Priorates Münchenwiler* (Collectanea Friburgensia, NF 10) Fribourg 1909, p. 11 s.

2. Cf. appendice A n° 6 et 7. Il s'agit des seigneurs de Lusignan et des comtes de Toulouse, WISCHERMANN (cf. *supra*, p. 220, n. 5) p. 376s., 328s.

3. Cf. appendice A n° 8. En ce qui concerne les relations de parenté entre les deux familles, cf. BB 3830. Les comtes de Montbéliard ont préparé et rendu possible les fondations clunisiennes à Froide-Fontaine (BB 3830), Altkirch (BB 3835 et BB 3916N = appendice A n° 8) et Feldbach, P. WENTZCKE, *Über die elsässischen Klöster Kaltenbrunnen, Gottstal und Feldbach* (Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins 65, 1911, p. 482-490) p. 488-490.

4. Hezelo (ou Ezelo), chanoine de Liège, moine de Cluny (dès l'année 1088 ?), où il participa activement à la construction de 'Cluny III', STIENNON (cf. *supra*, p. 221, n. 1), COWDREY (cf. *supra*, p. 224, n. 2) p. 27 et rédigea une vie perdue de saint Hugues, F. BARLOW, *The Canonization and the Early Lives of Hugh I, Abbot of Cluny* (Analecta Bollandiana 98, 1980, 297-334). En ce qui concerne ses relations de parenté avec les comtes de Mâcon et de Bourgogne, cf. STIENNON (*ibid.*) p. 351s.

5. Alger, grand savant et chanoine de Liège, est devenu moine à Cluny après 1121. Vers 1124, il confirme à l'abbé Pierre le Vénéral une donation déjà établie sous l'abbé Ponce pour la commémoration de son anniversaire (BB 3973). L'objet de cet acte se trouve à Vilar (Villars-les-Moines ou Münchenwiler, distr. Laupen, ct. Berne, Suisse), R. KRETZSCHMAR, *Alger von Lütichs Traktat « De misericordia et iustitia »* (Quellen und Forschungen zum Recht im Mittelalter 2) Sigmaringen 1985, p. 4s. C'est à Villars-les-Moines, qu'on a utilisé le nécrologe clunisien de Marcigny-sur-Loire. Le rôle d'Alger est jusqu'ici négligé dans les réflexions comment le nécrologe de Marcigny fut transféré à Villars-les-Moines peut-être vers 1130-1140.

6. Quant aux prieurés de Cluny/Marcigny créés en territoires liégeois, le premier en date est celui d'Aywaille, STIENNON (cf. *supra*, p. 221, n. 1) p. 350. Les bonnes relations entre les fils de Regina et l'abbaye de Cluny ont trouvé une fin tragique : en 1127, Guillaume III et deux membres des sires de Glâne, Petrus et Uldricus, furent assassinés à Payerme. Cet événement est mentionné au nécrologe de Marcigny/Münchenwiler sous la date du 10 février, Synopse (cf. *supra*, p. 218, n. 6) I, p. 83 ; cf. HEINEMANN (cf. *supra*, p. 221, n. 2) p. 113.

demander si le *Olbertus Lothariensis vices agens cancellarii* qui a rédigé à partir de 1096 le second livre du cartulaire de Marcigny ne doit pas être identifié avec notre Albertus (1).

III

Comme nous l'avons constaté, l'activité du scribe Albertus *Teutonicus* s'étend sur une période qui va de 1107 à 1115. La simple ligne : *Albertus Teutonicus scripsit* (ou *scripta per manum Alberti Trevirensis*) que l'on trouve dans les chartes ne nous informe pas sur son état, bien que le *Chronicon* cité plus haut fasse allusion à son appartenance au couvent de Cluny (2). Dans tous les actes du chartier de Cluny écrits par Albertus *Teutonicus*, et pour la seule période où il était scribe, apparaissent toujours, en fonction de témoins, des moines qui sont regroupés de façon plus ou moins homogène (3). Ce résultat est basé sur le traitement automatique, appelé « Gruppensuchprogramm », qui a pour fonction de chercher tous les groupes de noms semblables (4). Ce groupe de moines peut être considéré comme un des plus importants de ceux qui ont entouré l'abbé Hugues dans sa vieillesse et son successeur, l'abbé Ponce ; je me bornerai ici à nommer Seguinus, chambrier de l'abbé Hugues et prieur de Marcigny (5), le chambrier Bernardus *Grossus* (6), Odo Arpinus (7), Jarento (8) et Dalmatius Jureth (9). Comme une analyse approfondie de ce groupe de moines n'est pas possible dans le cadre de cet article, je mettrai l'accent sur une des

1. Marcigny, n° 118, et p. VI et VII.

Lothariensis était utilisé comme désignation pour la région de Trèves et pour celle du diocèse de Liège, HEIM (cf. *supra*, p. 219, n. 6) p. 282-294 ; W. MOHR, *Geschichte des Herzogtums Lothringen*, Teil III : Das Herzogtum der Mosellaner (11.-14. Jahrhundert), Saarbrücken 1979, p. 9.

2. BC col. 1645.

3. Cf. appendice B ; en plus on trouve des autres chartes qui présentent des regroupements semblables de témoins, BB 3826, 3827, 3828, 3862, 3864, 3867, 3868, 3869, 3896.

4. F.-W. WESTERHOFF, *Gruppensuche. Ein Verfahren zur Identifizierung von Personen und Personengruppen in mittelalterlichen Namen-Quellen* (Dokumentationsband zum EDV-Kolloquium 1985 [Schriftenreihe des Rechenzentrums der Westfälischen Wilhelms-Universität Münster, 59] Münster 1985, p. 67-77. M. HILLEBRANDT, *The Cluniac Charters : Remarks on a Quantitative Approach for Prosopographical Studies* (Medieval Prosopography, 3, 1982, p. 3-25).

5. WISCHERMANN (cf. *supra*, p. 220, n. 5) p. 98-103. Cf. appendice B n° 1-3.

6. W. TESKE, *Bernardus und Jocerannus Grossus als Mönche von Cluny. Zu den Aufstiegsmöglichkeiten cluniacensischer « conversi » im 11. Jahrhundert* (Ordensstudien I : Beiträge zur Geschichte der Konversen im Mittelalter, publ. par K. ELM, Berlin 1980, p. 9-24). Cf. appendice B, n° 1, 3-5.

7. J.-L. LEMAITRE, *Les compagnons de route de l'abbé de Cluny au XII^{ème} siècle* (Istituzioni monastiche e istituzione canonicali in Occidente 1123-1215, Atti della Settimana internazionale di studi medioevali, Mendola, 28 agosto - 3 settembre 1977, Milano 1980, p. 692-703) p. 698s. Cf. appendice B n° 1, 3-5.

8. *The Letters of Peter the Venerable* (cf. *supra*, p. 215, n. 1) II, p. 347. COWDREY (cf. *supra*, p. 224, n. 2) p. 76 n. 4, p. 83 n. 3. Cf. appendice B n° 4, 5.

9. En ce qui concerne la famille de Dalmatius Jureth, cf. *supra*, p. 222, n. 2. Dans les chartes, il est nommé comme témoin laïque (BB 3772), moine (BB 3743, 3862, 3874, 3896) et *camerarius* (BB 3769, 3867). Cf. appendice B n° 3.

constellations les plus significatives (1). Dans quatre des chartes écrites par Albertus, on rencontre un moine qui s'appelle également Albertus ; il est toujours nommé après ou dans la proximité d'un certain Hugo. Aussi peut-on admettre qu'il s'agit dans toutes les chartes en question d'un même personnage. Le fait que l'une des chartes ajoute au nom d'Albertus le surnom *Teutonicus* permet de conclure que l'on doit identifier cet Albertus avec le scribe Albertus *Teutonicus*, et qu'il était à la fois scribe d'une série de chartes importantes et membre du groupe dirigeant l'administration de Cluny.

Ceci est confirmé par une source d'origine différente. Au cours d'une visite à l'abbaye de Limoges, Ponce de Cluny établit une confraternité. Dans le contrat sont nommés un certain nombre de moines de Cluny - de toute évidence les « compagnons de route » de l'abbé (2), donc l'équipe qui dirigeait l'administration abbatiale - dont la liste, comparée à celles de témoins fournies par les chartes mentionnées *supra*, présente une ressemblance remarquable (3). On y rencontre *Adalbertus Theutonicus*, ici nommé après Hugo de Verzei. En outre, l'acte de la confraternité comporte le nom d'un moine qui nous renvoie à la fameuse bible de Cluny, œuvre d'Albertus. Il s'agit de *Petrus armarius*, auquel j'ai fait allusion au début de cette étude. Petrus avait assisté Albertus dans son travail artistique (4).

En cette période de passation des pouvoirs qu'est la fin de l'abbatit de Hugues et le début de celui de Ponce, époque que l'on considère généralement comme celle de la « crise de Cluny » (5), Albertus *Teutonicus* est donc une figure remarquable du scriptorium. C'était à la fois un copiste de chartes et un artiste (6). Toutes les chartes qu'il a écrites présentent un

1. La méthodologie employée pour identifier des groupes de personnes semblables va être présenté dans : M. HILLEBRANDT, *Studien zu den Datierungen der Urkunden der Abtei Cluny* (en préparation). Cf. appendice B n° 1-4.

2. LEMAITRE (*supra*, p. 228, n. 7) p. 701, datant cet acte à 1115.

3. Cf. appendice B n° 5.

4. D'après les coutumes clunisiennes, l'*armarius* était chargé des diverses fonctions dans le scriptorium et la chancellerie, G. DE VALOUS, *Le monachisme clunisien des origines au XV^{ème} siècle*, 2^{ème} éd. augmentée, Paris 1970, I, p. 156-161 ; E. FREISE, *Kalendarische und annalistische Grundformen der Memoria* (Memoria. Der geschichtliche Zeugniswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter, publ. par K. SCHMID et J. WOLLASCH [Münstersche Mittelalter-Schriften 48] München 1984, p. 441-577) p. 473s., ainsi donc de la fonction d'un *cantor*. Dans la hiérarchie des personnes qui appartenait au groupe dirigeant l'administration de Cluny il occupait une des premières places après l'abbé et le prieur, Bernardi ordo Cluniacensis I, 14 (*Vetus disciplina monastica*, éd. par M. HERRGOTT, Paris 1726, p. 133-364) p. 161. Le *Petrus armarius* qui, dans l'acte de confraternité, se trouve à la troisième position dans la liste des moines, est peut-être identique au copiste des chartes titré *armarius* (BB 3798, 3946, 4001) et *cantor* (BB 3677). Parmi les manuscrits conservés en provenance de Cluny, on trouve une très précieuse bible qui a été écrite sur l'ordre de l'abbé Odilon (Paris, B.N., Ms. lat. 15176), SAMARAN-MARICHAL (cf. *supra*, p. 216, n. 3) III, Paris 1976, p. 409. Le catalogue de la bibliothèque de Cluny (cf. *supra*, p. 215, n. 3) cite un nombre remarquable des œuvres bibliques, DELISLE (cf. *supra*, p. 215, n. 3) p. 337s. ; P. PETITMENGIN, *La Bible à travers les inventaires de bibliothèques médiévales* (Le Moyen Age et la Bible, publ. par P. RICHE et G. LOBRICHON, Paris 1984, p. 31-53) p. 39s.

5. Cf. BREDERO (cf. *supra*, p. 224, n. 5) p. 40ss.

6. 'La plupart des artistes dont les noms sont cités au contexte de la production des bibles romanes, est qualifiée de *scriptores* et pas de *peintres*', W. CAHN, *La Bible romane. Chefs-d'œuvre de l'enluminure*, Fribourg 1982, p. 214.

formulaire caractéristique, les actes qu'il a rédigés servent à confirmer des possessions importantes, les témoins qui y figurent appartiennent pour la plupart à l'équipe dirigeant l'administration de Cluny. Albertus lui-même comptait parmi ces fonctionnaires de rang. Son surnom *Teutonicus* souligne sa provenance et sa compétence.

Maria HILLEBRANDT

APPENDICE A

Chartes écrites par Albertus *Teutonicus*

Numéro de la charte	Tradition manuscrite	Date	Les auteurs, parties contractantes ou intéressées	La date de lieu
1) BB 3862	B.N., Coll. Bourg. 79, n° 188 A	1107, avant le 13 août ; (DIENER (cf. <i>supra</i> , p. 224, n. 7) p. 373 et 390 : 1107, 22 fév. - 13 août)	Guillaume II, comte de Bourgogne et de Mâcon	Berzé-la-Ville (ct. Mâcon-Nord, arr. Mâcon, dép. Saône-et-Loire)
2) BB 3869	B.N., Ms. Nouv. acq. lat. 1498, f. 273v (= n° 732 du Cart. B de l'abbé Hugues)	1108, fév.	Hugues, abbé de Cluny et Guillaume, abbé de Tournus	Lourdon (com. Lourmand, ct. Cluny, arr. Mâcon, dép. Saône-et-Loire)
3) BB 3872	<i>ibid.</i> , f. 273v (= n° 733)	1108, avant le 3 août ; (DIENER, <i>ibid.</i> , p. 373 et et 390 : 1108, 22 fév. - 3 août)	Gaufredus de Bonant	Jalogny (ct. Cluny, arr. Mâcon, dép. Saône-et-Loire)
4) BB 3873	<i>ibid.</i> , f. 274r (= n° 734)	1108, après le 3 août ; (DIENER, <i>ibid.</i> , p. 373 et 390 : 1108, 3 août - 31 déc.)	Rainaldus homo senex et miles de Solenniaco (Sologny)	Berzé-la-Ville
5) BB 3874	B.N., Coll. Moreau 43, f. 179	1108	Hugo de Calvomonte (Chaumont)	Cluny (arr. Mâcon, dép. Saône-et-Loire)
6) BB 3886	B.N., Ms. Nouv. acq. lat. 1498, f. 278r (= n° 3 du Cart. B de l'abbé Ponce)	1110, fév.	Hugo de Lisiniano (Lusignan)	Lusignan arr. Poitiers, (dép. Vienne) et Saint-Gelais (ct. Niort-Nord, arr. Niort, dép. Deux-Sèvres)
7) BB 3891N	<i>ibid.</i> , f. 279r (= n° 6 du Cart. B de l'abbé Ponce) ; Edition : BC, col. 578s. (d'après le Cart. E)	1110 (COWDREY (cf. <i>supra</i> , p. 224, n. 2) p. 273 : 1111)	Amelius, évêque de Toulouse	Carcassonne (dép. Aude)
8) BB 3916N	Edition : Acta Sanctorum (1867) ad 3. Junii	1115, 14 déc.	Frédéric Ier, comte de Montbéliard-Pfirt	Altkirch (arr. Mulhouse, dép. Haut-Rhin)

APPENDICE B

1	2	3	4	5
BB 3872 a) <i>per manum</i> Bernardi Cluniac. camerarii Arpini monachi b) <i>et alii fratres</i> : 1 Lucas 2 Seguinus 3 Lambertus 4 Bernardus 5 Ponticus decanus Cluniac. 6 Gerardus decanus de Oulihels 7 Hugo 8 Albertus 10 Hugo Rufus 11 Stephanus	BB 3873 de monachis: 1 Lucas 2 Seguinus 3 Seguinus 4 Hugo 5 Bernardus 6 Bernardus qui tenebat Beziaicum 7 Albertus 8 Albertus 9 Teotardus 10 Milo 11 Girardus	BB 3874 a) <i>de monachis</i> : 1 Bernardus camerarius Cluniac. 2 Odo Arpinus qui dicebatur Bituricensis 3 Seguinus Nivernensis 4 Wichardus Marciniensis 5 Willelmus qui fuit archipresbiter 6 Lucas armarius 7 Pontius decanus 8 Lambertus 9 Bernardus 10 Dalamtius Jureth 11 Hugo 12 Albertus b) <i>de monachis</i> : 1 Wichardus Martinus 2 Bernardus de Monte	BB 3886 de monachis: 1 Marcus abbas Novi Monast. Pictavensis 2 Bernardus Cluniacensis camerarius 3 Jarento 4 Odo Arpinus 5 Albertus Teutonicus 6 Hugo	Acte de confraternité (1) nomina fratrum qui cum domno Poncio Cluniacensi abbate prima vice istic fuerunt: 1 Bernardus camerarius 2 Gautfredus sacrista 3 Petrus armarius 4 Odo Arpinus 5 Jarento camerarius abbas et 6 Hugo frater ejus 7 Lambertus qui fuit servitor domni abbas Hugonis 8 Hugo de Verzel 9 Adalbertus Theutonicus 10 Teotardus 11 Girardus 12 Wichardus 13 Willelmus de Brolio (1) Paris, B.N., Ms. lat. 5267, f. 69v (éd.: LEMAITRE (cf. <i>supra</i> , p. 228, n. 7) p. 701.

Albertus Teutonicus scripsit

Albertus Teutonicus scripsit

Albertus Teutonicus scripsit

Albertus Teutonicus scripsit

MARCEL DE VERIT, BERGER LIMOUSIN
ET L'ART DE GOUVERNER LA FRANCE*

Les injures au prince constituent au Moyen Age une infraction grave ; s'adressant au souverain qui a reçu l'onction du sacre ou à son entourage, famille royale, conseillers, elles s'attaquent au fondement même de la société (1). Les lettres de rémission en offrent de nombreux exemples ; le caractère original de cette source nous permet de replacer de manière très précise les propos dans leur contexte et de nous représenter ainsi l'impact du discours politique dans l'imagerie populaire.

Le texte que nous nous proposons d'étudier est une lettre de rémission accordée par Charles VI à un pauvre berger habitant le Limousin à la fin du XIV^{ème} siècle et convaincu d'avoir prononcé des paroles qualifiées dans d'autres textes de "malsonnantes" ou "deshonnetes" pour le roi (2).

Au cours d'une conversation amicale, Marcial de Verit se laisse aller à prononcer des paroles quelque peu brutales sur la politique menée par le roi (3). Assez tôt après, il est poursuivi par le procureur royal et jeté en prison. Ses amis charnels, ses proches parents, intercèdent pour lui auprès du roi pour obtenir une grâce (4) ; le fait est courant lorsque le suppliant est d'origine modeste ou lorsqu'il est emprisonné (5). Marcial, du fond de sa geôle, ne peut

* Ce travail est dédié à la mémoire de Madame J. Metman qui a bien voulu nous aider à rassembler des textes en vue de la préparation de notre thèse ; les jeunes chercheurs n'oublieront pas son accueil chaleureux.

1. Nous avons déjà abordé ce problème : J. HOAREAU-DODINAU, *La violence verbale dans les lettres de rémission du Trésor des Chartes (XIV^{ème}-XV^{ème} siècles)*, Mémoires pour le D.E.A. d'Histoire du Droit, 234 p. (multigr.), Limoges, 1982, pp. 117-146 ; et *Les injures au roi dans les lettres de rémission*, dans *La faute, la répression et le pardon, Actes du 107^{ème} Congrès National des Sociétés Savantes* (Brest, 1982), *Section Philologie et Histoire jusqu'en 1610*, t. 1, Paris, 1984, pp. 223-240. Nous préparons actuellement à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges une thèse sur l'injure au Prince dans les lettres de rémission.

2. Jean le Sellier est accusé d'avoir "dit et proféré des paroles mal sonnans de nostre personne et de nostre tres chiere et tres amee compaigne la Roynne et contre nostre magesté et auctorité royal", JJ 185, fol. 55, n° 70, 1451, avril. La rémission pour Michel Coeffier, dit Coquibus, signale des paroles "maldictes et deshonestes", JJ 189, fol. 43, n° 85, 1456, 9 juillet.

3. L. DOUET D'ARCO, *Choix de pièces relatives au règne de Charles VI*, Paris, 1864, a publié dans le t. 1, pp. 90-91, une partie de ce texte dont nous donnons en annexe la transcription intégrale.

4. Voir à propos de la notion d'amis charnels : J.M. TURLAN, *Amis et amis charnels d'après les actes du Parlement au XIV^{ème} siècle*, dans *Revue Historique de droit français et étranger*, 1969, pp. 645-698.